Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 55 (1998)

Heft: 7

Artikel: Course d'orientation et protection de l'environnement sont

complémentaires : prendre soin de la nature, ce stade irremplaçable

Autor: Wolf, Brigitte

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998799

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Course d'orientation et protection de l'environnement sont complémentaires

Prendre soin de la nature, ce stade irremplaçable

Brigitte Wolf Traduction: Françoise Rothen Photos: Daniel Käsermann

Depuis plus de vingt ans, les problèmes d'utilisation de la forêt rendent la vie dure à la Fédération suisse de course d'orientation (FSCO). Mais les coureurs d'orientation sont des amoureux de la nature.

Chasseurs, milieux actifs en faveur de la protection de l'environnement et autorités haussent régulièrement le ton pour affirmer que les compétitions de CO perturbent plus que de raison la faune et la flore. A l'inverse, ce type de sport proche de la nature passe aujourd'hui pour un exemple positif de comportement responsable à l'égard de ce stade sportif que représente Dame Nature.

Précisons-le d'emblée: les CO se déroulent en forêt ou par monts et par vaux. Des cartes spéciales à l'échelle 1:15 000 ou 1:10 000 permettent de placer des postes également à l'écart des chemins, dans

de petites dépressions de terrain, derrière des pierres ou dans des rigoles. De ce fait, il n'est pas toujours possible d'éviter de perturber la faune et la flore.

En 1975, une CO de cinq jours avait déclenché un conflit ouvert avec les chasseurs. Depuis lors, la Fédération suisse de course d'orientation (FSCO) et les clubs qui lui sont affiliés doivent régulièrement répéter la raison d'être des CO en une période de sensibilisation accrue face à l'environnement. C'est pourquoi la FSCO n'a pas tardé à mettre sur pied une commission «Utilisation de la forêt», dénommée aujourd'hui commission «CO et

environnement». Vers la fin des années quatre-vingt, les problèmes d'utilisation de la forêt se sont aggravés et la FSCO a dû se lancer plus d'une fois dans des batailles juridiques (jusque devant le Tribunal fédéral) pour obtenir l'autorisation d'organiser une CO. Elle est dès lors passée à l'offensive.

Des faits grâce à une étude sur l'environnement

La FSCO a été la première association sportive à faire analyser scientifiquement l'impact d'une activité sportive sur la flore et la faune sauvages. Terminé en 1991 sous le titre «Impact de la course d'orientation sur la faune et la flore» (ci-après l'étude), ce projet de recherche a bénéficié des fonds de l'Association suisse du sport (ASS), aujourd'hui Association olympique suisse (AOS), et de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). L'étude a révélé

Brigitte Wolf, plusieurs fois championne de Suisse et médaillée de bronze aux Championnats du monde de 1997 de course d'orientation, est biologiste et journaliste scientifique indépendante.

8 MACOLIN 7/1998

d'une part que l'impact des CO était moins grand qu'on ne l'imaginait. Ainsi, par exemple, la végétation se rétablit presque entièrement au courant du mois qui suit une CO, même là où l'impact était le plus fort, c'est-à-dire à l'emplacement des postes. D'autre part, l'étude a révélé que les perturbations de la faune peuvent être considérables, en particulier lorsque les compétitions de CO se déroulent dans des petites forêts abritant beaucoup de chevreuils. De plus, les compétitions avant lieu dans des zones à grands tétras peuvent menacer cette espèce en voie de disparition. Sur la base de ces conclusions, la FSCO a élaboré toute une série de mesures contraignantes pour l'établissement de cartes de CO ainsi que pour un tracé de pistes protégeant l'environnement, afin de ménager les structures sensibles de la forêt telles que les sources, les marais, les fourrés ou les lisières des bois. A cet égard, la FSCO a souvent opté pour la variante de l'autorestriction.

La recherche du dialogue

La FSCO a toujours recherché le dialogue avec les différents utilisateurs de la forêt, car elle est convaincue qu'un tel partenariat permet de résoudre des conflits d'intérêts. Et les faits lui donnent raison: dans divers cantons, des accords de droit privé ont été conclus dans le but d'instaurer une collaboration constructive avec tous les milieux concernés. Ces accords portent sur l'évitement des zones de repos de la faune sauvage, sur les restrictions saisonnières des CO ainsi que sur l'obligation d'annoncer les courses d'orientation. La FSCO rejette toutefois avec véhémence les réglementations législatives qui limitent l'accès de la forêt au point de menacer l'existence même des CO. De telles restrictions sont envisagées dans quelques cantons dans le cadre de la nouvelle législation sur les forêts.

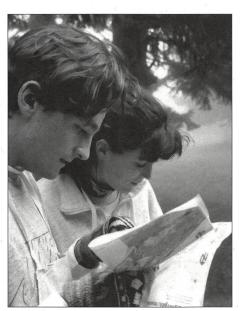
La collaboration avec l'OFEFP et la Station ornithologique

Depuis que l'étude a été réalisée, tous les nouveaux projets de cartes sont examinés par l'OFEFP eu égard aux marais et aux prairies d'importance nationale ainsi qu'aux districts francs fédéraux. En conséquence, la cartographie, la représentation et l'utilisation de ces régions sont discutées avec les offices cantonaux de la protection de la nature. Les hauts marais par exemple font partie des zones taboues. De plus, dans les zones à grands tétras, les nouvelles cartes ne sont établies qu'avec l'assentiment de la Station ornithologique suisse de Sempach. Pour plusieurs cartes déià existantes, des restrictions saisonnières ont été convenues avec la Station ornithologique (par exemple, pas de CO jusqu'en août). Certaines anciennes cartes n'ont plus été remaniées par la FSCO.

La FSCO entreprend des efforts considérables en ce qui concerne les chevreuils. Les perturbations ne peuvent pas toutes être évitées, mais elles peuvent être diminuées. Avant chaque CO d'une certaine importance, les zones de départ et d'arrivée, le territoire de la course et les zones de repos pour la faune sauvage sont discutés avec le garde-chasse local. Pendant la période de mise bas et de dépendance des petits, aucune CO n'est organisée dans les zones critiques.

La question des transports

Bien que l'impact du «trafic de la CO» sur l'environnement n'ait pas été examiné dans l'étude, on sait - à tout le moins depuis la publication «Sport et trafic» de Jürg Stettler (voir article pp. 5 à 7) - que le trafic généré par le sport constitue une grande charge pour l'environnement. En Suisse, quelque 150 compétitions de CO regroupant plusieurs centaines de participants, mais au maximum 2000, ont lieu chaque année, ce qui équivaut, selon Stettler, à presque 15 millions de voyageur-kilomètres. Mais une grande partie de ces kilomètres sont parcourus avec les transports publics, en vertu du règlement de CO de la FSCO qui stipule que le lieu de rassemblement d'une course de CO ne doit pas être éloigné de plus de 2 km d'une gare ou d'un arrêt de bus. Si tel n'est pas le cas, l'organisateur est tenu d'aller chercher les participants se déplaçant au moyen des transports publics.



En 1990, une compétition de CO de cinq jours a eu lieu dans le canton de Zurich. A l'époque déjà, les 1800 participants avaient été amenés en train depuis le lieu de rassemblement jusqu'aux différentes étapes. Les conducteurs des trains spéciaux se trouvaient dans les mêmes rangs de la CO. Les participants sont souvent incités, par différentes mesures, à utiliser les transports publics, la place de parc étant par exemple plus éloignée du lieu de rassemblement que la gare ou l'arrêt du car postal. Une autre mesure est la thune du CS, distribuée à tout participant se rendant à l'un des cinq championnats suisses (individuel, courte distance, nocturne, relais, par équipe) au moyen des transports publics – cette thune étant offerte par le Crédit Suisse, principal sponsor de la FSCO, en guise de remboursement partiel du titre de transport.

Un stade irremplaçable

Les CO en forêt ne représentent qu'un facteur perturbateur parmi beaucoup d'autres. Les dimanches de beau temps, on peut compter quelque 250 000 personnes allant en forêt, ce qui représente plus de 60 000 voitures, soit un serpent de tôle de 300 km de long. En comparaison de ces chiffres, les efforts entrepris par la FSCO pour responsabiliser ses membres envers la nature ressemblent à une goutte d'eau dans la mer. Cependant, un mot d'ordre s'est établi au sein de la FSCO: «Quiconque fait du sport en pleine nature doit respecter les besoins de protection de la faune et de la flore.» Les participantes et participants aux courses d'orientation ont tout intérêt à se préoccuper de leur stade sportif. Car il ne se laisse pas facilement remplacer.

Le bon exemple

L'Association «UmweltBewusste OL-Läufer» UBOL Suisse compte 92 membres. Son objectif consiste à réduire autant que possible les atteintes à l'environnement occasionnées par les CO. Elle s'attache surtout à réduire le trafic généré par ces dernières. Ses membres se rendent donc aussi souvent que possible aux compétitions en utilisant les transports publics. Pour la 16° fois déjà, l'UBOL organise la course du Jura à trois relais, la seule compétition de CO de Suisse à laquelle peuvent uniquement participer celles et ceux ayant utilisé les transports publics.

Pour la première fois en 1996, l'association a également osé organiser une course nationale sur le même principe. Même si de virulentes lettres ont paru en avant-coureur dans le courrier des lecteurs de la revue «OL», la plupart des participants ont été agréablement surpris le jour de la course. La preuve était là: la CO est également possible sans l'utilisation de voitures privées.

Bibliographie

Egli, B.; Bühl, H.: Einfluss des Orientierungslaufes auf Fauna und Flora. Oekogeo AG. Résumé: Fédéraţion suisse de course d'orientation, 1991 (n'existe qu'en allemand). ■